

des crevasses, des ulcérations, etc. Le dermatodectose du corps qui lui offrent un abri protecteur. Ces régions sont le toupet, la crinière, la racine de la queue, l'aigle, le poitrail, la face interne des cuisses et le voisinage du fourreau. Lorsque cette gale est localisée à la crinière, elle s'avance vers le toupet, en avant; en arrière, elle descend le long du dos, jusqu'à la base de la queue; de là, elle atteint les organes sexuels et la face interne des cuisses. Contrairement à la forme sarcoptique, entre la peau saine et la peau altérée existe une ligne de démarcation nette et tranchée.

**Contagiosité.** La gale dermatodectose se transmet par le passage immédiat ou médiat de l'animalité sur un cheval sain. Le dermatodectose peut vivre environ six semaines sur des corps intermédiaires. Ce n'est qu'après cette époque qu'une écurie ou d'autre séjour des chevaux atteints de gale dermatodectose peut être considérée comme saine. Le dermatodectose ne vit point sur d'autres espèces. Déposé sur la peau de l'homme, il suscite une réaction et un prurit qui a une durée d'un ou de deux jours; puis il meurt.

**Forme symbiotique.** Le siège de la gale sous cette forme est le pli du paturon et le fanon; le dermatophagisme symbiotique vit en société. Les démanagements, bien moins vives que dans les deux formes précédentes, se manifestent principalement la nuit et pendant le repos qui succède au travail. La région se couvre d'une abondante desquamation furfuracée de l'épiderme; peu à peu le poil tombe et la peau s'infiltre. Elle se couvre de croûtes plus ou moins épaisses, des crevasses transversales, superficielles ou profondes, se forment dans le pli du paturon. De son siège primitif, la colonie remonte lentement vers les régions supérieures des membres, en les envahissant de proche en proche; mais rarement elle dépasse le métacarpe et le métatarse. La marche de la gale symbiotique est extrêmement lente, elle s'écoule avant que la desquamation et la dépilation soient bien évidentes. La formation de crevasses et de croûtes suppose à l'affection un âge qui se compte par années.

**Le symbiote n'existe ni le sarcopte ni le dermatodectose; la forme sporique à laquelle il donne naissance peut coexister avec l'une des deux autres; chaque acarien conserve ses habitudes, les colonies ne se mélangent pas pour vivre en commun aux mêmes régions de la peau.**

**Contagiosité.** Cet arachnide a peu de tendance à l'émigration; il passe bien d'un membre sur le congénère, mais rarement d'un individu sur l'autre. La contagion s'opère par la guère la contagion; des chevaux sains vivant avec des galeux, dans un contact intime, en restent préservés pendant des mois. Le dépôt direct des symbiotes est le mode de transmission le plus assuré. Tous les essais par ce dernier procédé, afin de communiquer cette gale à l'homme et à d'autres espèces domestiques, ont complètement échoué.

**Gale du bœuf.** L'espèce bovine est sujette aux formes dermatodectose et symbiotique.

**Forme dermatodectose.** L'éruption commence à la racine de la queue et aux faces latérales du cou, puis envahit successivement la tête, les oreilles, les parties inférieures de la poitrine et jamais les membres. Le malade se frotte, se léche; la peau, partiellement dénudée de poils, se couvre d'une couche de lamelles épidermiques qui s'accumulent, forment des croûtes cristines et très-adhérentes à la peau, qui ne tarde pas à présenter des fonguilles et des crevasses. L'amaigrissement et la cachexie marchent de pair avec l'extension de l'éruption; ces accidents généraux consécutifs conduisent les malades à la mort.

**Contagiosité.** Le dermatodectose du bœuf, transmissible aux individus de la même espèce, ne provoque ni prurit ni éruption chez le cheval. L'homme n'en éprouve qu'une démanagement très-passager.

**Forme symbiotique.** Le siège principal de cette gale est la racine de la queue. Cette partie se couvre de squames abondantes; les poils tombent et à leur place se montrent des croûtes et des gerçures qu'habitent de nombreux parasites. Si l'animal est pansé régulièrement, la colonie se concentre à la racine de la queue et l'affection reste stationnaire. Si, au contraire, les soins de propreté de la peau sont totalement négligés, le symbiote s'avance le long du dos, atteint le cou, gagne les mamelles et la face interne des cuisses.

**Contagiosité.** De même que la gale symbiotique du cheval, celle du bœuf ne se transmet pas facilement aux animaux de la même espèce. Cette forme n'est contagieuse ni pour l'homme ni pour d'autres animaux domestiques.

**Gale du mouton.** Le dermatodectose est le seul acare qui vive sur le mouton, l'espèce ovine ne présente qu'une forme sporique; le parasite conserve les mêmes propres aux espèces du genre auquel il appartient.

Les moutons atteints de la gale se grattent, se mordillent, s'arrachent la laine. Sur la peau, on voit des élevures papuleuses du diamètre d'une lentille; se au début l'aspect blanchâtre ou jaunâtre contraste avec la

teinte légèrement rosée de la peau. Tel est le premier phénomène local produit par la piqûre du dermatodectose. A mesure que les piqûres se multiplient, les efflorescences se rapprochent et se couvrent d'une couche squameuse, jaunâtre, grasse au toucher, qui sert d'abri au parasite. Ces squames se transforment ensuite en croûtes qui s'épaississent, soulèvent la laine et l'arrachent; cette action mécanique vient en aide aux frotements pour accélérer la dépilation. Lorsque les acarés abandonnent l'abri protecteur que leur offrent les croûtes, elles tombent; à leur chute succède une abondante desquamation de l'épiderme régénéré; l'impulsion se calme, cesse, et la peau, malgré l'acte morbide continu dont elle a été le siège, recouvre son intégrité.

Les régions abondamment garnies de laine sont aussi celles que préfère le dermatodectose pour y établir une colonie; l'éruption sporique y prend ordinairement son point de départ; la queue, le dos, le cou et les épaules restent son séjour favori; il habite rarement les régions sous-abdominales et sternales.

**Gale du mouton, abandonnée à son cours naturel, prend une issue funeste; le marasme, la cachexie précèdent la mort. Une nourriture abondante et substantielle prolonge la vie, et, si, avec ce régime, on des temps à autre un traitement topique incomplet, la maladie, ainsi palliée, peut se prolonger des années et demeurer stationnaire dans une contrée ou une exploitation.**

**Contagiosité.** Le dermatodectose du mouton ne trouve les conditions de la vie ni sur l'homme ni sur les espèces domestiques. Son action, chez l'homme à peu près, se réduit à produire un point enflammé qui s'arrête plus ou moins vite, les croûtes tombent, les régions atteintes restent saines.

**Gale du chat.** Le chat ne contracte que la gale sarcoptique. Le sarcopte envahit d'abord les oreilles et successivement les autres parties; le cou, le corps, les membres, jusqu'à la région digitale. Les chats se grattent, se léchent, se frottent; le poil tombe et se recouvre de croûtes plus ou moins épaisses, des crevasses transversales, superficielles ou profondes, se forment dans le pli du paturon. De son siège primitif, la colonie remonte lentement vers les régions supérieures des membres, en les envahissant de proche en proche; mais rarement elle dépasse le métacarpe et le métatarse. La marche de la gale symbiotique est extrêmement lente, elle s'écoule avant que la desquamation et la dépilation soient bien évidentes. La formation de crevasses et de croûtes suppose à l'affection un âge qui se compte par années.

**Contagiosité.** Le dermatodectose du mouton ne trouve les conditions de la vie ni sur l'homme ni sur les espèces domestiques. Son action, chez l'homme à peu près, se réduit à produire un point enflammé qui s'arrête plus ou moins vite, les croûtes tombent, les régions atteintes restent saines.

**Gale de la chèvre.** On ne connaît qu'une forme de gale caprine, celle qui détermine le chevron; chez l'animal atteint de cette affection, on voit une tuméfaction de la tête et des oreilles et de longues gerçures sur le pourtour des lèvres et des naseaux. La tuméfaction gagne le cou, le dos, les oreilles, le abdomen, les mamelles, les membres, et se répète à aux ongles. Les malades se frottent, se grattent et se mordillent sans cesse. La peau se couvre de squames furfuracées, aux bords desquelles se montrent des croûtes adhérentes, l'amaigrissement survient, puis la cachexie et la mort.

**Contagiosité.** Les chèvres africaines de Müller, de Vienné, infectent leur gardien; une gale épizootie est le mode de transmission le plus assuré. Tous les essais par ce dernier procédé, afin de communiquer cette gale à l'homme et à d'autres espèces domestiques, ont complètement échoué.

**Gale du porc.** Cet animal ne contracte que la forme sarcoptique. Au début, de très-petites papules rouges plus ou moins rapprochées apparaissent; puis se montrent des vésicules qui sont détruites par les frotements et laissent après elles des taches rouges qui s'étendent sur les parties inférieures du corps. Les soies correspondant aux papules perdent leur lustre et tombent. Les petites taches rouges augmentent en nombre; le prurit devient plus intense; la peau se plisse, s'ulcère et suppure des croûtes se forment. La maladie finit par envahir tout le corps, qui semble enveloppé d'une carapace croûteuse. L'amaigrissement et la cachexie précèdent la terminaison mortelle.

**Contagiosité.** Transmissible aux animaux de la même espèce, la gale du porc est aussi contagieuse pour l'homme; mais l'éruption disparaît spontanément au bout d'une quinzaine de jours. Quant aux animaux domestiques, Amphac achavés que la gale du porc ne se transmet qu'au chien; cette assertion, déjà ancienne, attend, pour être admise comme fait, le contrôle de l'expérimentation moderne.

**Gale du chien.** On distingue deux formes de gale canine: la première due au sarcopte, et la seconde au demodex ou gale folliculaire.

**Forme sarcoptique.** Au début, on voit des papules, des vésicules, puis des squames, des rides, des plaques et des croûtes. L'ordre de succession de ces symptômes n'est ni régulier ni même nécessaire; l'épaisseur, la sensibilité de la peau, les races et les variétés de l'espèce canine y apportent de nombreuses modifications; on qui n'empêche pas la maladie de conserver une nature identique et de rentrer avec toutes ses modifications dans la forme sarcoptique.

Quelle que soit la variété, le poil s'éclaircit et tombe; la peau se plisse. Les régions où généralement les premières traces de la maladie se manifestent sont le dos du nez, les arcades sourcillères et les oreilles. De là, elle s'étend avec rapidité; en quatre à six semaines, le corps entier peut être envahi, défilé et couvert de croûtes. La cachexie annonce le terme fatal d'une gale invétérée.

**Contagiosité.** La gale du chien est contagieuse pour l'homme; se marche de différenciation point de la gale sarcoptique humaine. Les tentatives de Gerlach pour la transmettre au mouton et au chat ont été complètement stériles. Moins affirmatif quant au cheval, au bœuf et au porc, il croit qu'une émigration en masse du sarcopte du chien pourrait, chez l'homme, donner naissance à une éruption passagère.

**Forme folliculaire.** Cette maladie est produite par le demodex qui séjourne dans les follicules pileux et sébacés. La présence de l'acare des follicules se décèle par une légère tuméfaction circonscrite de la peau. Les points tuméfiés et enflammés se couvrent de petites tumeurs dues à l'inflammation des follicules. Des squames, puis des croûtes, se forment sur la peau épaissie; elle se gerce comme dans la gale sarcoptique. La démanagement est faible, peu incommode; les animaux ne se frottent qu'à assez longs intervalles; le poil tombe. Lorsqu'on en arrache un et qu'on en examine le bulbe au microscope, on y aperçoit un demodex. Le poil tombe par lui-même sans se reproduire, probablement parce que l'inflammation et la suppuration détruisent sa matrice nourricière.

La durée de cette affection est longue et d'autant plus redoutable que, vu la profondeur du séjour de l'acare, les agents acaricides ne l'atteignent pas; du moins ne peuvent-ils en empêcher le développement des refroidissements, de saliv, d'altérer ou de décolorer les poils ou la laine.

**Antiparassitaires vaporeux.** Le plus employé des acaricides vaporeux est l'acide sulfureux obtenu par la combustion du soufre; il exige des chambres, des locaux ou des appareils particuliers, ce qui apporte quelques difficultés à son emploi; circonstance regrettable, car il est très-efficace contre les gales générales.

Il est encore d'autres médicaments que l'on administre à l'intérieur, mais avec moins de chances de succès qu'en s'adressant aux précédents; ils conviennent principalement dans les cas de gale ancienne et invétérée; les plus usités sont: le soufre, les sulfures d'arsenic, l'acide arsénieux, les liqueurs de Pearson et de Fowler.

**Police sanitaire.** L'animalcule, cause de la gale et de sa propagation, place cette maladie sous l'empire des dispositions des articles 459, 460 et 461 du code pénal, ainsi que des articles 1, titre 1, et 25, titre 2, de la loi du 6 octobre 1790 sur la police rurale. Le principe général de ces articles fournit ample matière à l'élaboration de règlements, variables suivant les conditions locales, que les autorités locales doivent arrêter dans l'intérêt des administrés.

On ne saurait trop insister sur la désinfection, qui fait partie intégrante du traitement curatif, car elle est complète, et fait pourvue de la destruction des acarés et de leurs germes, non-seulement sur la peau des animaux, mais encore sur les objets inanimés, et ne pas perdre de vue que celui qui offre le plus de garantie est la peau saine exposée. Le dogme de gale est le siège primitif; de là l'éruption descend vers les lèvres et remonte vers le front; rarement elle dépasse ces régions. Les parties tombées, des croûtes grêlées se forment, et au-dessous d'elles on trouve le derme infiltré, rouge et sanguinolent.

Placé sur la peau de l'homme, le sarcopte du lapin trace sa galerie dans l'épiderme; il s'agit d'un des germes sanguinolents que l'on dit très-modéré, phénomènes qui ne durent que deux ou trois jours.

**Gale des gallinacés.** Chez les volailles atteintes de la gale, on voit sur la crête des croûtes et des papules et même les fruits de racines que fait tomber le moindre frottement. La maladie reste dans cet état pendant trois semaines ou un mois; au bout de ce temps, la base de la crête s'épaissit et se fonce en couleur; le pointillé et les traînées linéaires occupent une plus large surface. A une période plus avancée, les plumes qui garnissent le sommet de la tête et le pourtour du bec se redressent, se hérissent, perdent leur brillant, blanchissent, s'atrophient et tombent.

Cette maladie ne débute pas toujours par le bec; c'est souvent sur les pattes qu'on voit apparaître les premiers symptômes de son existence. Les pattes se recouvrent d'écaillés, la peau se fendille, il se forme de véritables crevasses, et, à la longue, cette accumulation de croûtes détermine une déformation dans la direction des régions osseuses. Parvenue à cette période extrême, la maladie offre une certaine ressemblance avec l'épiphoritis aux mammifères.

Transmissible aux animaux de même espèce, la gale des gallinacés est aussi contagieuse pour l'homme; elle se transmet par le contact direct et indirect, ainsi que par des démanagements tellement vives qu'elles étaient persuadées d'être atteintes de la gale humaine.

**Traitement.** Il n'est point de maladie qui justifie mieux que la gale l'antique adage: «*Quæcunque morbo, oter la via au parasite et anéantir ses germes, telles sont les conditions absolues de la guérison.*»

Les premiers symptômes se présentent dans le traitement de cette maladie: 1° assouplir la peau et calmer son inflammation, en ayant recours aux onctions d'axonge, d'huile douce, aux lotions, aux bains émollients; 2° débarrasser la peau des croûtes et des débris de croûtes et des corps étrangers qui la souillent. On y

satisfait en ayant recours à la tonte partielle ou générale, aux lotions, aux bains savonneux ou alcalins, ou bien au brossage, aux frictions, à l'étrille; 3° tuer les microzoaires qui déterminent la maladie. On remplit cette indication en employant des médicaments antiparassitaires ou acaricides externes ou internes. Les premiers, d'après leur état, sont divisés en trois groupes:

1° **Antiparassitaires solides.** L'onguent vésicatoire; les pommades soufrees, cantharidées, mercurielle, térbenthinée, citrine, oxygénées d'Alyon, antiparassitaire d'Helmerich, de Lebas; celles de sulfure de potasse, de chaux, de mercure, d'arsenic; s'emploient en frictions ou seulement en applications. Ces médicaments ont le grave inconvénient de pouvoir être déguisés et de déterminer des irritations intestinales ou des empoisonnements.

2° **Antiparassitaires liquides.** Ce sont: le liniment de Jadelot, la lotion Dupuytren; les solutions de sulfure de potasse, de chaux, d'acide arsénieux, les liqueurs de Fowler et de Pearson; les bains froids au zinc-arsénieux, d'acide arsénieux, l'huile soufrière, l'huile cantharidée, l'huile de cade, l'essence de térbenthine, le goudron, les décoctions de tabac, d'élebrère. Les lotions et les bains ont parfois l'inconvénient de déterminer des refroidissements, de saliv, d'altérer ou de décolorer les poils ou la laine.

3° **Antiparassitaires vaporeux.** Le plus employé des acaricides vaporeux est l'acide sulfureux obtenu par la combustion du soufre; il exige des chambres, des locaux ou des appareils particuliers, ce qui apporte quelques difficultés à son emploi; circonstance regrettable, car il est très-efficace contre les gales générales.

Il est encore d'autres médicaments que l'on administre à l'intérieur, mais avec moins de chances de succès qu'en s'adressant aux précédents; ils conviennent principalement dans les cas de gale ancienne et invétérée; les plus usités sont: le soufre, les sulfures d'arsenic, l'acide arsénieux, les liqueurs de Pearson et de Fowler.

**Encycl. Bot. de la gale, gald odorant, piment royal ou aquatique, ou poivre de Brabant, etc.** est un arbrisseau à feuilles lanctolées, glabres, un peu dentées en scie vers la partie, paraissant après les fleurs, qui sont d'olives; il est très-odorant, et mieux un petit drupe sec, à trois lobes, comprimé au sommet. Il habite le centre de l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Amérique; on le trouve surtout dans les endroits humides et marécageux. Il est très-abondant à Saint-Léger, près de Paris. On le cultive rarement; cependant on le plante quelquefois dans les parcs et les jardins d'agrément. Il demande la terre de bruyère ou un sol tourbeux, humide, situé au bord des eaux. On le multiplie, au printemps, de graines, de boutures ou de rejetons.

Toutes les parties de ce végétal sont odorantes, et on s'en servait autrefois pour assaisonner les mets; on en employait une grande quantité; l'usage en est bien moins répandu aujourd'hui. Les feuilles surtout exhalent une odeur très-marquée lorsqu'on les froisse entre les doigts. On les dit stomachiques, et comme telles on les a beaucoup employées jadis en infusion théiforme; on a même prétendu, mais à tort, que c'était le véritable thé suisse. Elles passent néanmoins pour exercer une action nuisible sur le cerveau. Les Suédois en mettent dans leur bière pour donner à cette boisson un saveur plus relevée. On met des rameaux de gald dans les linges pour les tacher et en éloigner les insectes. Les fruits sont aussi très-aromatiques et employés comme condiment. Le faisceau en est, dit-on, très-mielux quand il est noué et trempé dans du miel; on assure que le gibier, en se nourrissant de ce fruit, se rendrait plus tendre et on lui attribue, non sans raison, la propriété d'assainir l'air dans les contrées marécageuses. Il produit d'ailleurs un bel effet par ses rameaux brun rougeâtre et ses feuilles d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALE** (Roger), antiquaire anglais, fils du précédent, né en 1672, mort à Scruton en 1744. Il fut un des hommes les plus érudits de son temps. Il remplit, entre autres fonctions, celles de commissaire de l'excise, devint trésorier de la Société royale de Londres et vice-président de la Société des antiquaires. Ses principaux travaux sont: *Antiquities Britanniarum commentarii illustrati* (Londres, 1709, in-4°), ouvrage de son père, revu par lui; *La Connaissance des médailles* (1697), trad. de Jobert; *Discours sur les médailles romaines de la Grande-Bretagne*, publié dans le *Zeland's Itinerary*, etc. — Son frère, Samuel GALE, né à Londres en 1682, mort en 1754, fut un des restaurateurs de la Société des antiquaires, dont il devint le premier trésorier. Son principal écrit est une *Histoire de la cathédrale de Winchester* (Londres, 1715).

**GALE s. m.** (ga-lé — gr. galé, grecs). Mamm. Nom donné par les Grecs à la bêtelette, quelconque chat, putois, etc. qui se comporte comme radical dans les noms de genres créés par les modernes.

— Bot. Genre de végétaux, ou mieux section du genre myrica ou crier.

**Encycl. Bot. de la gale, gald odorant, piment royal ou aquatique, ou poivre de Brabant, etc.** est un arbrisseau à feuilles lanctolées, glabres, un peu dentées en scie vers la partie, paraissant après les fleurs, qui sont d'olives; il est très-odorant, et mieux un petit drupe sec, à trois lobes, comprimé au sommet. Il habite le centre de l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Amérique; on le trouve surtout dans les endroits humides et marécageux. Il est très-abondant à Saint-Léger, près de Paris. On le cultive rarement; cependant on le plante quelquefois dans les parcs et les jardins d'agrément. Il demande la terre de bruyère ou un sol tourbeux, humide, situé au bord des eaux. On le multiplie, au printemps, de graines, de boutures ou de rejetons.

Toutes les parties de ce végétal sont odorantes, et on s'en servait autrefois pour assaisonner les mets; on en employait une grande quantité; l'usage en est bien moins répandu aujourd'hui. Les feuilles surtout exhalent une odeur très-marquée lorsqu'on les froisse entre les doigts. On les dit stomachiques, et comme telles on les a beaucoup employées jadis en infusion théiforme; on a même prétendu, mais à tort, que c'était le véritable thé suisse. Elles passent néanmoins pour exercer une action nuisible sur le cerveau. Les Suédois en mettent dans leur bière pour donner à cette boisson un saveur plus relevée. On met des rameaux de gald dans les linges pour les tacher et en éloigner les insectes. Les fruits sont aussi très-aromatiques et employés comme condiment. Le faisceau en est, dit-on, très-mielux quand il est noué et trempé dans du miel; on assure que le gibier, en se nourrissant de ce fruit, se rendrait plus tendre et on lui attribue, non sans raison, la propriété d'assainir l'air dans les contrées marécageuses. Il produit d'ailleurs un bel effet par ses rameaux brun rougeâtre et ses feuilles d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. m.** (ga-lé-a — mot lat.). Antiquité. Espèce de casque de cuir ou de métal, d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALEA s. f.** (ga-lé-a-ne). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, comprenant une seule espèce, qui croît au Mexique.

**GALEANO (Joseph)**, médecin italien, né à Palerme vers 1605, mort en 1875. Il cultivait la philosophie, la théologie, l'éloquence, la poésie, exerça pendant de longues années la médecine dans sa ville natale et acquit une réputation qui s'étendit en Italie, en Espagne, en France et en Allemagne. La confiance qu'inspirait son savoir était telle que ses avis étaient demandés et reçus comme des oracles. Galeano a composé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont: *Oratio de medicina praxstantia* (Palerme, 1648, in-4°); *Hippocrates restitutus* (Palerme, 1650); *Lepra unica col mal' francese* (Palerme, 1656, in-8°); *Politica medica pro leprosis* (1637); *Del vero metodo di conservar la sanita e di curar ogni morbo* (1662, in-4°), etc.

**GALEANTHROPE** adj. ga-lé-an-tro-pe — du gr. galé, chat; anthrópos, homme). Méd. Qui est atteint de galéanthropie.

**GALEANTHROPIE** s. f. (ga-lé-an-tro-pi — du gr. galé, chat; anthrópos, homme). Pathologie. Maladie du malade se croit transformé en chat.

**GALÉAS. V. SPORZA ET VISCONTI.**

**GALÉASSE ou GALÉACE s. f.** (ga-lé-a-se — augment. de l'ital. gala, galere). Mar. Grosse galère qui avait des canons à la proue et sur les flancs: *Un capitaine de GALÉASSE. Les Venitiens ontient les GALÉASSES d'un grand nombre de pièces d'artillerie.*

**GALÉATA**, ville d'Italie, prov. de Florence, à 10 kilom. N.-O. de Bagno; 3,388 hab. Commerce en maïs, vins, soie, bétail, châtaignes et fruits de différentes espèces. C'est une ville importante au point de vue de l'industrie textile. Elle est encore entourée de murs et renferme, entre autres édifices remarquables, une antique église paroissiale et les restes d'une abbaye qui servait saint Hilaire en 1784.

**GALÉAZZI (François)**, savant italien, né à Turin vers 1760, mort à Rome en 1819. Il s'adonna à l'étude des sciences physiques et mathématiques et fit en même temps des recherches approfondies sur le son. Il a écrit: *Éléments théorico-pratiques de musique*, avec un *Essai sur la manière de jouer du violon* (Rome, 1791), et *Leçons sur la sphère armillaire* (Macerata, 1807).

**GALÉAZZINI (Sauveur, baron)**, homme politique français, né à Bastia (Corse) en 1815. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. La hauteur de ses vues et l'éloquence avec laquelle il exposait les nouvelles doctrines le firent choisir par ses concitoyens pour le département après des élections du 14 juillet. Il accompagna son mandat avec une énergie qui l'éleva encore dans l'esprit de ses compatriotes. De retour en Corse, il trouva le département envahi par les troupes françaises; l'usage en est bien moins répandu aujourd'hui. Les feuilles surtout exhalent une odeur très-marquée lorsqu'on les froisse entre les doigts. On les dit stomachiques, et comme telles on les a beaucoup employées jadis en infusion théiforme; on a même prétendu, mais à tort, que c'était le véritable thé suisse. Elles passent néanmoins pour exercer une action nuisible sur le cerveau. Les Suédois en mettent dans leur bière pour donner à cette boisson un saveur plus relevée. On met des rameaux de gald dans les linges pour les tacher et en éloigner les insectes. Les fruits sont aussi très-aromatiques et employés comme condiment. Le faisceau en est, dit-on, très-mielux quand il est noué et trempé dans du miel; on assure que le gibier, en se nourrissant de ce fruit, se rendrait plus tendre et on lui attribue, non sans raison, la propriété d'assainir l'air dans les contrées marécageuses. Il produit d'ailleurs un bel effet par ses rameaux brun rougeâtre et ses feuilles d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉAZZINI (Sauveur, baron)**, homme politique français, né à Bastia (Corse) en 1815. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. La hauteur de ses vues et l'éloquence avec laquelle il exposait les nouvelles doctrines le firent choisir par ses concitoyens pour le département après des élections du 14 juillet. Il accompagna son mandat avec une énergie qui l'éleva encore dans l'esprit de ses compatriotes. De retour en Corse, il trouva le département envahi par les troupes françaises; l'usage en est bien moins répandu aujourd'hui. Les feuilles surtout exhalent une odeur très-marquée lorsqu'on les froisse entre les doigts. On les dit stomachiques, et comme telles on les a beaucoup employées jadis en infusion théiforme; on a même prétendu, mais à tort, que c'était le véritable thé suisse. Elles passent néanmoins pour exercer une action nuisible sur le cerveau. Les Suédois en mettent dans leur bière pour donner à cette boisson un saveur plus relevée. On met des rameaux de gald dans les linges pour les tacher et en éloigner les insectes. Les fruits sont aussi très-aromatiques et employés comme condiment. Le faisceau en est, dit-on, très-mielux quand il est noué et trempé dans du miel; on assure que le gibier, en se nourrissant de ce fruit, se rendrait plus tendre et on lui attribue, non sans raison, la propriété d'assainir l'air dans les contrées marécageuses. Il produit d'ailleurs un bel effet par ses rameaux brun rougeâtre et ses feuilles d'un vert tendre. Il sécrète de la cire, mais bien moins que les autres espèces du genre myrica, confondues sous le nom de ciers.

**GALÉAZZINI (Sauveur, baron)**, homme politique français, né à Bastia (Corse) en 1815. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. La hauteur de ses vues et l'éloquence avec laquelle il exposait les nouvelles doctrines le firent choisir par ses concitoyens pour le département après des élections du 14 juillet. Il accompagna son mandat avec une énergie qui l'éleva encore dans l'esprit de ses compatriotes. De retour en Corse, il trouva le département envahi par les troupes françaises; l'usage en est bien moins répandu aujourd'hui. Les feuilles surtout exhalent une odeur très-marquée lorsqu'on les froisse entre les doigts. On les dit stomachiques, et comme telles on les a beaucoup employées jadis en infusion théiforme; on a même prétendu, mais à tort, que c'était le véritable thé suisse. Elles passent néanmoins pour exercer une action nuisible sur le cerveau. Les Suédois en mettent dans leur bière pour donner à cette boisson un saveur plus relevée. On met des rameaux de gald dans les linges pour les tacher et en éloigner les insectes. Les fruits sont aussi très-aromatiques et employés comme condiment. Le faisceau en est, dit-on, très-mielux quand il est noué et